

POURSUITE D'ETUDES

- **Poursuite d'études à l'Université**, par exemple lettres arts et humanité, musique et musicologie, culture et médiation des arts du spectacle, histoire de l'art...
- **Enseignant en musique ou en danse** :
 - ◆ Préparation au Diplôme d'Etat (DE), au Certificat d'Aptitude (CA) au professorat dans le cadre des CEFEDM, des Pôles d'Enseignement Supérieur de la Musique et de la Danse, des écoles supérieures musique et danse, ou des Conservatoires Nationaux Supérieurs de PARIS ou de LYON ;
 - ◆ Préparation au DUMI (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant) formation dispensée dans les CFMI.
- **Carrière artistique** d'instrumentiste, de chanteur, de danseur. Accès aux écoles supérieures musique et danse, Conservatoires Nationaux Supérieurs de PARIS ou de LYON...
- **Autres métiers liés à la culture** : gestion d'entreprise culturelle, direction artistique, administrateur, agent artistique ; métiers de l'édition musicale et phonographique ; facture ou lutherie instrumentale ; métiers de l'audiovisuel sont envisageables après des formations qualifiantes demandant un bon niveau musical et général.
- **Autres métiers liés au corps ou au sport** : préparateur sportif, éducateur jeunesse et sport. Selon le niveau général de l'élève une intégration dans des écoles d'ostéopathe, formation de diététicien peut également être envisagée.

Web site

<http://lyc-paul-louis-courier-tours.tice.ac-orleans-tours.fr>

Matinée portes ouvertes

pour rencontrer l'équipe pédagogique, les élèves et la Direction

SAMEDI 13 MARS 2021

9H / 12H

Possibilité de visiter l'internat du lycée Bayet qui héberge nos élèves.

LYCEE PAUL-LOUIS COURIER

2 place Grégoire de Tours
BP 11248 - 37012 TOURS Cedex
Tél.: 02 47 60 35 05
ce.0370039s@ac-orleans-tours.fr

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL DE TOURS

2 ter rue du petit pré
37000 Tours
www.conservatoiretours.fr

BAC TECHNOLOGIQUE THEATRE* MUSIQUE ET DANSE



BACCALAUREAT
S2TMD



* Le théâtre n'est pas proposé actuellement

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

La préparation du baccalauréat technologique Musique et Danse s'étale sur deux années (1^{ère} et Terminale). L'admission se fait après une classe de 2^{nde} générale et technologique, avec ou sans le choix de l'enseignement optionnel technologique de 6 heures en musique ou en danse.

La préparation de ce baccalauréat s'effectue grâce au **partenariat entre le lycée Paul-Louis Courier et le Conservatoire à Rayonnement Régional de Tours** :

- ◆ les enseignements généraux sont assurés par le lycée.
- ◆ L'enseignement de spécialité en 1^{ère}, **Economie, droit et environnement du spectacle vivant** est assuré par le lycée.
- ◆ L'enseignement de spécialité **Cultures et sciences chorégraphiques ou musicales** est assuré par le lycée.
- ◆ L'enseignement de spécialité **Pratique chorégraphique ou musicale** est assuré par le Conservatoire.

En danse, les élèves peuvent être inscrits en dominante danse contemporaine, danse classique ou danse jazz.

Les objectifs recherchés en enseignement général ainsi que le rythme soutenu de travail technique au Conservatoire demandent aux élèves une motivation personnelle réelle, de l'autonomie, de l'organisation dans le travail, et des qualités de créativité artistique.



CONDITIONS D'ADMISSION

Les élèves candidats à une entrée dans la série S2TMD doivent avoir une pratique artistique préalable : instrumentale, vocale, ou chorégraphique.

Préinscriptions obligatoires pour les tests du **10 février au 17 mars 2021 au Conservatoire.**

Cette demande doit être faite sur **www.conservatoiretours.fr**, ou en contactant la scolarité du CRR au 02.47.21.60.41.

Les admissions se font en deux temps :

- ◆ en mars/avril : tests de niveau et avis du Conservatoire pour la partie « pratique artistique » : L'admission est conditionnée à un niveau de Brevet d'Études Musicales ou Chorégraphiques (BEM / BEC) validé ou en cours (2^{ème} cycle 2^{ème} année minimum). Les tests de Musique (FM et Instrument) et Danse (séances collectives) seront suivies d'un entretien.
- ◆ en mai : une commission paritaire Éducation Nationale et CRR se réunit pour une admission définitive. A l'issue de cette commission vous recevez un avis d'affectation.

